

1948-2009

**Les droits de l'homme
universels et indivisibles**

Droits des malades jusqu'au terme de la vie

Réalités des maladies neurologiques dégénératives

jeudi 10 décembre 2009 , 19H15-22H

Assemblée nationale
Salle Victor Hugo
101 rue de l'Université
75007 Paris

*Sous le Haut patronage de Bernard Accoyer,
Président de l'Assemblée nationale
et de Roselyne Bachelot-Narquin,
Ministre de la Santé et des Sports*

61 ans jour pour jour après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nos valeurs et nos solidarités sont défiées par les conditions de vie, voire de survie, des personnes malades ou atteintes de handicaps, ainsi que de leurs proches. Il nous faut désormais comprendre ce que signifie l'exigence de droits reconnus jusqu'au terme de la vie.

PROGRAMME

Ouverture

Jean Frédéric Poisson, Député des Yvelines

Michèle-Hélène Salamagne, médecin, unité de soins palliatifs, présidente du Centre de recherche et de formation sur l'accompagnement de fin de vie (CREFAV)

Intervenants

Régis Aubry, Président du comité de suivi du développement des soins palliatifs, ministère de la Santé et des Sports

Anne Richard, présidente de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP)

Catherine Ollivet, présidente de France Alzheimer 93

David Adams, neurologue, Hôpital de Bicêtre, AP-HP

Jean-Marc Lapiana, médecin, directeur de La Maison, Gardanne

Véronique Lefebvre des Noettes, géron-psychiatre, Hôpital Émile-Roux, AP-HP

Claude Grange, chef de service de l'unité de soins palliatifs et du service états végétatifs chroniques et Maison d'accueil spécialisée, Hôpital de Houdan (78)

Sylvain Pourchet, responsable de l'USP de l'hôpital Paul Brousse, AP-HP

Présentation : Emmanuel Hirsch, Directeur de l'Espace éthique/AP-HP et du Département de recherche en éthique, université Paris-Sud 11



1948-2009 *Droits des malades jusqu'au terme de la vie*